



INFORMATION AU PUBLIC

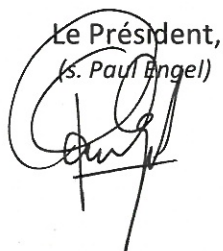
En date du mercredi, le 23 novembre 2022 à 08h30, le conseil communal se réunira en la salle des séances de la mairie à Grosbous pour une **séance publique** dont l'ordre du jour a été arrêté comme suit :

1. création de deux postes en vue des départs en retraite prochains de deux fonctionnaires
2. Approbation du PAP « Boschenterwee » (Faber-Schleich)
3. approbation d'une convention de cession gratuite (Chameleon Kenob)
4. approbation du devis relatif à la remise en état du chemin forestier « Hunnebruch »
5. approbation du devis relatif à la remise en état du chemin forestier « beim Beschriederbëschen »
6. confirmation de deux règlements de circulation d'urgence
7. modification du règlement-taxe relatif à l'eau potable (changement de la fréquence de lectures/facturation)
8. approbation de la convention relative à la constitution d'un groupe d'action locale LEADER 2023-2029
9. désignation d'un délégué effectif et d'un délégué suppléant au comité LEADER « Wëlle Westen »
10. approbation du projet de budget rectifié 2022 et du projet de budget 2023 de l'Office Social du Canton de Redange
11. approbation de titres de recettes
- 12.
- 13.
- 14.
- 15.
- 16.
- 17.
- 18.
- 19.
- 20.
- 21.

Grosbous, le 16/11/2022

Pr. Le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
(s. Paul Engel)



le secrétaire,
(s. Carlo Stein)

